

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

RENCONTRE DES MEMBRES

LE MERCREDI 8 NOVEMBRE 2023 18 h 30, École de la Passerelle Salon du personnel

PROCÈS-VERBAL

Présences : Mesdames Nathalie Amyot

Sarah Audet-Therrien

Sophie Baron Émy Bisson Sonia Bonneville Sunny Breuil Caroline Buteau Marie-Ève Deschênes Johanne Hébert Marie-Hélène Leclerc Koralie Tanguay Marie-Louise Thiaw

Absence: Monsieur Marc-André Fournier

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Madame Hébert souhaite la bienvenue à toutes et fait son mea culpa, car elle a omis de communiquer avec le 2^e substitut de notre liste afin de combler le remplacement de monsieur Fournier. Après vérification du quorum, madame Therrien-Audet nous souhaite la bienvenue et procède à l'ouverture de la réunion à 18 h 29.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Audet-Therrien procède à la lecture de l'ordre du jour. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Sunny Breuil.

CE-2023-11-01 Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 27 septembre 2023

Madame Caroline Buteau propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2023.

CE- 2023-11-02 Adopté à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal de la rencontre du 27 septembre 2023

Il avait été mentionné à la dernière rencontre la possibilité de commander des chandails avec l'effigie d'Étincelle. Madame Sophie Baron a effectué les démarches et vérifié la faisabilité. Elle précise que les compagnies n'acceptent pas de faire des commandes en petite quantité. C'est donc l'école qui devrait commander, si nous voulons poursuivre ce projet. Nous sommes encore en réflexion à cet effet.

5. Questions du public

Aucune question venant du public.

Objets d'information

6. <u>Titulaires, spécialiste et agente de réadaptation</u>

Marie-Hélène Leclerc, titulaire au préscolaire, débute en nous parlant des activités d'Halloween que les élèves ont vécues à l'École de la Passerelle. Entre autres, les élèves ont pu vivre un rallye dans le boisé de l'école qui a été décoré pour l'occasion et chaque enseignante avait organisé des activités dans leur classe. Cette semaine, un animateur de Sciences en folie est venu à l'école pour faire vivre, aux élèves, une expérience de transformation de l'eau en glace. Tout s'est très bien déroulé. Chaque semaine, Étincelle donne un défi aux élèves. Le prochain défi à réaliser par les élèves sera la prise du rang. Nous y allons selon les besoins de ces derniers. Étincelle est très aidant pour observer les bons comportements et il est important pour les élèves.

L'équipe a conçu un porte-clés qui aide les élèves dans leur résolution de conflits. La présentation d'une vidéo conçue par l'équipe a été également très appréciée. Nous commencerons les activités « Moozoom » en lien avec les bons comportements à adopter.

Sophie Baron, titulaire en éducation physique, informe les membres de la fin de la 1^{re} étape qui approche à grands pas. Les enseignants font des évaluations avec leurs élèves ces temps-ci afin de donner un bon portrait aux parents pour la remise du bulletin.

Madame Caroline Buteau, titulaire au préscolaire, mentionne qu'afin de souligner l'Halloween à l'École Notre-Dame, une parade costumée s'est tenue dans les rues avoisinantes. S'ajoute à cela un rallye dans l'école et des petites activités vécues dans chacune des classes. Le défi d'Étincelle est la bienveillance. Le personnel remet des coupons aux élèves pour les encourager. Les bulletins s'en viennent et Noël approche. Cette année, l'équipe-école tentera de limiter les habillements spéciaux pour les élèves afin d'aider les parents dans leur gestion familiale.

Madame Émy Bisson, agente de réadaptation, explique son rôle. Elle est toujours aux études, c'est la raison pour laquelle on ne peut pas lui attribuer le titre de psychoéducatrice. Cette dernière est en remplacement de madame Rosalie Fecteau pour une durée indéterminée. Elle travaille le volet comportemental et le volet des habiletés sociales avec les élèves. Elle agit à titre de rôle-conseil afin d'outiller les enseignantes et les éducatrices. Elle est présente les jeudis et les vendredis dans notre école.

7. Suivi financier

Madame Hébert présente le suivi de l'année vérifié avec un responsable des ressources financières du CSSDN le 7 novembre. Elle explique les grandes lignes des fonds et les différents postes budgétaires. En voici le détail :

Fonds 0 - Immobilisation

On retrouve dans ce fonds les dépenses liées à l'informatique et à l'entretien de l'école. Un montant de 4 620 \$ est prévu en surplus, mais il se peut qu'il soit plus élevé. Ce fonds ne sera pas récupéré.

Fonds 4 – Allocations, supports et mesures ad hoc

Ce fonds est dédié aux services à l'élève. Il est utilisé pour payer les salaires des professionnels, des éducateurs spécialisés, du personnel de soutien et pour les libérations d'enseignants.

L'achat de nouveaux livres à la bibliothèque passe également dans ce fonds.

Elle poursuit avec les postes dédiés à la violence, à l'aide alimentaire, aux sorties éducatives et culturelles et à la francisation pour aider les élèves immigrants.

Mme Hébert précise que le ministère viendra récupérer tous nos surplus.

Fonds 5 - Conseil d'établissement - OPP

Ce fonds est destiné en grande partie au fonctionnement du CÉ. Une somme de 1 000 \$ sera allouée à nos soupers de Noël et de fin d'année ainsi qu'au remboursement des frais de

gardiennage et de transport. On y retrouve aussi un montant de 7 956 \$ pour de l'aide aux parents. Le poste de bonification des cours d'école se retrouve maintenant dans le fonds 5. Un montant de 19 518 \$ est toujours disponible afin de bonifier nos deux cours d'école. Ce fonds n'est pas récupéré.

Fonds 6 – Écoles et centre

Ce fonds est principalement destiné aux dépenses courantes de l'école telles que : la santé, le budget des enseignants, l'administration, les photocopies, la conciergerie... Ce fonds sera récupéré par le ministère.

Fonds 7 – Activités autofinancées

C'est le vendant aux élèves pour les cahiers d'activités, les impressions et autres fournitures.

Fonds 8 – Service de garde

Ce fonds est destiné au service de garde. Les revenus de ce dernier sont basés sur la facturation aux parents ainsi qu'aux subventions gouvernementales. Les principales dépenses sont liées au bon fonctionnement du service tels les salaires, les frais de bureau, les formations, le matériel de bricolage et autres. Même si un surplus est prévu, il faut également tenir compte que le service de garde devra rembourser la dette Covid. De plus, nous ne sommes pas à l'abri des imprévus, d'ici la fin de l'année scolaire.

Fonds 9 – Activités extrascolaires

Le fonds 9 n'est pratiquement plus utilisé. Nous utilisons ce fonds pour déposer les ristournes provenant de « Colle à moi ». Il sert à financer certaines activités aux élèves au cours de l'année. Le ministère ne viendra pas récupérer les sommes à même ce fonds.

8. <u>Élèves en plein air, neurones en santé</u>

En juin dernier, les ressources matérielles ont fait des appels d'offres pour aménager le futur parcours moteur de l'École de la Passerelle. D'ailleurs, ils devront refaire un appel d'offres dès le 15 novembre, car les trois soumissions reçues étaient trop onéreuses.

Pour l'École Notre-Dame, comme notre projet n'a pas été choisi l'an dernier puisque le ministère avait diminué le nombre de projets acceptés, celui-ci a été représenté. Nous sommes en attente du résultat avant de poursuivre nos démarches.

Objets d'approbation

9. Normes et modalités 2023-2024

Comme chaque année, les enseignantes établissent ces normes selon le guide de référence des évaluations. Madame Hébert nous présente les documents qui ont été révisés pour l'année scolaire en cours. Ils seront déposés sur notre site Internet aux fins de consultation. Un changement a été apporté en 2^e année; il a été décidé de faire un complément de bulletin. Elle nous indique également que, dorénavant, les parents pourront faire une demande de révision de notes pour leurs enfants. Ce document sera aussi déposé sur le site Internet de notre école.

Madame Sunny Breuil approuve les normes et modalités 2023-2024.

CE-23-11-03 Adopté à l'unanimité.

10. Éducation à la sexualité 2023-2024

L'équipe s'est concertée et Mme Hébert présente les différents documents. Elle rappelle que l'an prochain, l'éducation à la sexualité sera enseignée à même le cours « Culture et citoyenneté québécoise ». Madame Caroline Buteau se demande si ce cours sera donné au préscolaire. Madame Hébert nous tiendra informés dès qu'elle en connaîtra davantage sur le sujet.

Madame Marie-Ève Deschênes approuve ce point.

CE-23-11-04 Adopté à l'unanimité.

Objets d'adoption

11. Aide aux parents (fonds 5)

Il nous reste la somme de 7 938 \$. Les membres se questionnent afin d'utiliser celle-ci à bon escient. Il est proposé :

- D'offrir une conférence sur la lecture pour proposer aux parents des suggestions de livres à faire lire à leurs enfants;
- D'offrir une formation en ergothérapie;
- D'offrir des activités parents-enfants;
- De donner accès au site Internet « Aider son enfant.com »;
- De proposer une activité au pique-nique Parents-enfants.

Madame Hébert précise que ce montant doit être offert à tous les parents et non pas seulement à certains parents ciblés.

Cette dernière propose que les membres puissent réfléchir à ce qui pourrait être offert aux parents et d'envoyer des propositions par courriel à la direction d'ici la prochaine rencontre. D'ici là, elle fera des démarches auprès de l'ergothérapeute du réseau de l'Aubier. Une décision sera prise à la prochaine rencontre. Madame Tanguay s'occupera de demander des propositions aux parents de l'OPP et à une autre ergothérapeute du CSSDN.

Madame Marie-Hélène propose une activité qui pourrait se tenir au pique-nique annuel. Il est question de faire tirer un prix. Chacun devra s'informer et remettre leur idée à la direction avant le prochain CÉ.

CE-23-11-05 Adopté à l'unanimité

Objets de consultation

12. Consultation des élèves

Dans la loi, on se doit de consulter chaque année les élèves ou un groupe d'élèves.

Madame Audet-Therrien avait soumis l'idée à madame Hébert de faire dessiner les élèves et Mme Hébert en a parlé avec le personnel lors de sa dernière rencontre et finalement, les élèves de 1^{re}, 2^e année et de la classe langage dessineront l'histoire qu'ils ont préféré entendre au courant de l'année. Cette activité est en lien direct avec un de nos objectifs de notre nouveau projet éducatif et se tiendra en avril (mois du livre). Il est question de donner le goût de lire aux élèves.

13. Déroulement de la rencontre du 13 décembre (souper)

Lors de notre prochain CÉ, madame Hébert aimerait commander un repas en guise de remerciements et pour souligner la période des fêtes. Madame Amyot fera des démarches auprès du traiteur de l'école. Madame Leclerc s'informera au traiteur « Plaisir à table ». EsCafé fait partie également des choix. Lorsque nous aurons toutes les informations, Mme Bonneville transmettra un sondage afin d'effectuer les commandes. La direction octroie 25 \$ par personne. Exceptionnellement, la rencontre du 13 décembre se tiendra à 18 h.

14. <u>Disponibilité des membres pour la distribution des bûches – 11 décembre 2023</u>

Madame Hébert demande d'indiquer nos disponibilités sur l'horaire qui circule pour aider à la distribution des bûches tant à l'École de la Passerelle qu'à l'École Notre-Dame. Elle nous informe qu'un total de 250 bûches ont été vendues en date d'aujourd'hui.

Objets de rapports

15. Rapport de la Présidente

Madame Audet-Therrien a reçu une lettre concernant les olympiades. Elle mentionne également avoir participé au rallye d'Halloween offert par la Ville : Mon Quartier de Lévis – 2^e année à Charny.

16. Rapport de la responsable au comité de parents

Madame Breuil a participé à la 1^{re} rencontre, le 16 octobre dernier. Plusieurs postes étaient à combler. Elle cite qu'il a été question :

- De la transition primaire et secondaire;
- De la période d'inscription des écoles;
- Du formulaire d'inscription des écoles qui n'est pas facile à comprendre pour les nouveaux arrivants.

De plus, les parents ont une certaine inquiétude concernant la désuétude des jeux des cours d'école. Le CSSDN fera un suivi à la prochaine rencontre. Madame Breuil demandera au comité des suggestions de conférences à offrir aux parents.

17. Rapport de la responsable de l'OPP

Madame Tanguay a pris la parole pour nous informer que madame Thériault, responsable, n'avait rien à signaler. La campagne de financement est toujours en cours.

Les photos ont été reçues aujourd'hui. Bon service des photographes. La reprise de photos des élèves absents a eu lieu le 4 novembre. Le 25 novembre se tiendra la reprise des photos pour les parents qui ne sont pas satisfaits. Madame Tanguay entreprendra des démarches avec madame Bouchard afin de renouveler le contrat avec Photo Repensée. La photo de groupe sera la même que cette année.

Dorénavant, le CSSDN interdit d'utiliser « La fabrique à projets » pour nos campagnes de financement. Ce site demande des informations personnelles des employés et non du CSSDN.

Madame Thériault sollicitera la collaboration des parents de l'OPP à venir distribuer les bûches le 11 décembre.

18. Rapport de la responsable du service de garde

Madame Amyot nous informe qu'il y a une dizaine de parents qui utilisent le service du traiteur à l'École Notre-Dame et seulement quatre parents à l'École de la Passerelle.

Nous n'avons toujours pas de réponse en ce qui concerne le port du casque au mini-hockey.

Elle nous informe des activités parascolaires possibles à l'hiver :

- Mini-hockey : Il est difficile de prévoir le nombre d'élèves dû à la grandeur du gymnase de l'École Notre-Dame 25 élèves environ (prix : 75 \$)
- Soccer: 7 semaines à 91 \$ ou 130 \$ pour 10 semaines
- Taekwondo : Il n'est plus possible avec le 1^{er} fournisseur. Taekwondo Chutes-Chaudière Il demandera l'intérêt à ses animateurs. Toujours pas eu de retour.
- Les « ACES » : Jiu-jitsu et hockey balle activité Ces activités sont offertes aux élèves de 1^{re} et 2^e année seulement. Cependant, le multisports s'adresse à tous les élèves. Le coût est de 80 \$.

Finalement, les membres optent pour le baseball, car tous les élèves peuvent s'inscrire. Il en coûtera 75 \$ pour 8 rencontres. Une belle activité à faire découvrir aux élèves.

Au printemps, il y aura la possibilité de poursuivre le parascolaire.

19. Rapport de la direction

Madame Hébert nous informe des développements concernant la fermeture de certains jeux dans nos deux cours d'école. Comme la personne qui s'occupait de ce dossier au CSSDN est en arrêt de travail, c'est monsieur Grégory Laquerre qui chapeautera maintenant ce dossier. Plusieurs désuétudes sont observées : la rouille, le manque de peinture, un capuchon de plastique manquant, structure de jeu en bois fendu à certains endroits... M. Laquerre a déjà effectué des démarches auprès des deux compagnies (Jambettes et Tessiers Récréo-parc) afin qu'ils honorent la garantie des jeux et nous soumettent le prix pour réparer les jeux. À l'École

Notre-Dame, les jeux ne sont pas vieux et pourtant, certains sont fermés. La direction se questionne quant à la qualité des jeux.

Un parent de l'École Notre-Dame, faisant partie des Chevaliers de Colomb, s'est offert pour venir rafraîchir la statue de Marie face à l'école. Dossier à suivre.

Un courriel a été acheminé aux parents quant à l'horaire proposé par les spécialistes afin de faciliter les rencontres lors de la remise des bulletins.

Concernant le dossier des négociations, il y aura une 1^{re} grève le 6 novembre et les 21, 22 et 23 novembre. Le CSSDN enverra un courriel à tous les parents pour les tenir informés ainsi que l'école. Madame Tanguay demande si les enseignants expliquent le pourquoi de la grève. Le mot d'ordre de la direction, c'est que le personnel n'envoie rien aux parents et qu'il ne parle pas de la grève. Les enseignants ne sont pas à l'aise de parler de ce sujet. C'est un côté politique et chacun a des valeurs différentes.

Un montant de 324 \$ sera remis à chacune des classes pour l'achat de livres. C'est une nouvelle mesure du ministère qui sera reconduite pour les quatre prochaines années. Une autre somme sera destinée à l'anglais, à l'orthopédagogie et à la musique.

Un interphone sera installé dans le gymnase de l'École Notre-Dame. À l'École de la Passerelle, les trois caméras placées à l'arrière de l'école sont fonctionnelles. Éventuellement, une autre caméra sera installée à l'avant de l'école. Des dindons sauvages sont venus visiter la cour d'école à la Passerelle. Ils étaient une douzaine. Nous avons vérifié la procédure à suivre à cet effet auprès d'un agent de la Faune. La direction restera en contact avec lui.

L'organisme « Solidarité familles et sécurité routière » a donné 25 bandes lumineuses qui ont été remises aux marcheurs de l'École Notre-Dame.

Madame Hébert, en collaboration avec son équipe, ont choisi de poursuivre le projet pour une deuxième année avec les employés des services immobiliers qui organisent une collecte de fonds en vue de parrainer 15 élèves de l'École Notre-Dame afin de leur remettre un cadeau de Noël.

Mme Hébert a reçu un don en argent de 300 \$ qu'elle a distribués à certains parents de l'École Notre-Dame pour qu'ils achètent des habits de neige à leur enfant.

Madame Gabrielle Dumont-Lévesque, ergothérapeute, agit à titre de rôle-conseil et viendra animer des ateliers dans plusieurs classes.

Madame Isabelle Cyr-Boudreau, orthopédagogue, sera absente jusqu'au 14 novembre à raison d'une opération.

Marie-Josée Pineau, orthophoniste, devra s'absente dès le 4 décembre pour une durée indéterminée due à sa santé.

Mme Rosalie Fecteau, psychoéducatrice, sera absente jusqu'au mois de décembre.

20. <u>Levée de l'assemblée</u>

Tous les sujets prévus à l'ordre du jour étant épuisés, madame Audet-Therrien procède à la levée de l'assemblée à 20 h 26.

CE-23-11-06	Adopté à l'unanimité.	
	Sarah Audet-Therrien	Johanne Hébert
	Présidente	Directrice